

# AVIS OFFICIELS DE LA COMMUNE DE BAULMES

## **Bibliothèque communale de Baulmes**

### **Résultats du concours du « Samedi des bibliothèques vaudoises »**

11 personnes ont participé au concours (8 adultes et 3 enfants), malheureusement, aucune n'a trouvé les sept réponses exactes.

Les voici :

Le sirop caché était un sirop aux mûres des bois.

La confiture cachée était une confiture de cynorhodons.

L'herbe sauvage cachée était l'ail des ours.

Les fruits en images étaient des cenelles d'aubépine ou d'épine blanche.

Les fruits de l'épine noire se nomment prunelles (ou bellosses dans le canton de Vaud).

Le synonyme du cynorhodon, fruit de l'églantier, est le gratte-cul.

Le proverbe : En mai un sureau sans fleurs, c'est en été un paysan qui pleure.

Encore un tout grand merci à tous les participants au concours et à toutes les personnes, adultes et enfants, qui nous ont rendu visite !

**Pendant la semaine des Relâches, la bibliothèque sera ouverte uniquement le mercredi 29 février de 19 h à 20 h 30.**

## **Contrôle des habitants - Bureau des étrangers**

Le bureau du contrôle des habitants et police des étrangers sera **fermé** le **jeudi 23 février 2012**.

## **Déclaration d'impôts**

### **Logiciel VaudTax 2011**

Quelques CD-Rom VaudTax 2011 sont mis gratuitement à disposition des contribuables auprès du greffe municipal.

Ce logiciel peut également être téléchargé directement en cliquant sur le lien ci-dessous.

<http://www.vd.ch/fr/themes/etat-droit-finances/impots/vaudtax/vaudtax-2011>

### **Poste au concours**

Suite au départ à la retraite de la titulaire, la commune de Baulmes met au concours le poste de **concierge du collège des Aiguilles (village)**

L'activité consiste au nettoyage et à l'entretien des locaux du collège des Aiguilles. Les horaires de travail sont variables en fonction de l'occupation des salles et des vacances scolaires. Le taux d'activité est d'environ 40% sur l'année (env. 800 heures).

**Entrée en fonction:** 1er avril 2012 ou date à convenir

**Exigences et profils:**

- Une expérience de plusieurs années dans la conciergerie de bâtiments est exigée
- Avoir le sens de l'organisation
- Etre flexible et disponible
- Etre une personne reconnue pour sa rigueur

**Renseignements:** Monsieur Jaques-Yves Deriaz, Municipal (079 670 30 47)

**Dossiers:** Municipalité de Baulmes, case postale 26, 1446 Baulmes

**Délai de candidature:** 28 février 2012

Cette annonce ne s'adresse pas à des entreprises mais uniquement à des particuliers

### **Conseil communal de Baulmes**

Prochaines séances:

Mardi 21 février 2012 à 20 h

Mercredi 28 mars 2012 à 20 h

Mardi 15 mai 2012 à 20 h

Vendredi 22 juin 2012 (heure à définir)

### **Carte journalière CFF de la commune de Baulmes**

Nouveau dès le 1er décembre 2011

Dans le but d'encourager les transports publics, la commune de Baulmes met chaque jour à disposition des habitants de Baulmes, dès le 1er décembre 2011, une carte permettant de voyager toute une journée sur l'ensemble du réseau des transports publics de Suisse. Il s'agit de cartes journalières non nominatives qui donnent droit à la libre circulation dans tout le rayon de validité de l'abonnement général CFF, en seconde classe, le jour indiqué sur la carte. Elles permettent également de circuler avec les cars postaux, ainsi que bon nombre de lignes privées de bus, chemins de fer et bateaux.

Ayants droit: toute personne domiciliée à Baulmes

Réservation: la carte doit être réservée à l'avance auprès du greffe municipal

Retrait: Auprès du greffe municipal, pendant les heures d'ouverture

Prix: Fr. 40.- la carte journalière

Paiement: comptant le jour du retrait

Remboursement: aucune carte ne sera remboursée en cas de non-utilisation

Tout abus entraînera une interdiction à l'octroi de ces cartes.

Nous rappelons qu'il n'y a qu'une seule carte par jour à disposition.